



à

Monsieur le Directeur Inter-Régional de la Mer
Direction Inter-Régionale Manche Est - Mer du Nord

Le 02 juillet 2012

Monsieur le Directeur Inter-Régional de la Mer,

La DIRM MEMN a appliqué la proratisation des jours RTT par rapport aux jours d'arrêt maladie cumulés de chaque agent pour l'année 2011. Cela est contraire à la décision du ministère qui, prenant acte de la publication de la circulaire fixant les modalités au 18/01/2012, a décidé d'appliquer cette règle au 1er janvier 2012 comme le confirme l'extrait du site intranet du ministère ci-dessous:

**« Incidence des congés pour raisons de santé *sur les droits à jours ARTT*
au ministère de l'Écologie, du développement durable et de
l'Énergie »**

Références :

- Article 115 de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011
- Circulaire DGAFP/DB du 18 janvier 2012 relative aux modalités de mise en œuvre de l'article 115 de la Loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011
- Note ministérielle du 29 mars 2012 relative à l'incidence des congés pour raisons de santé sur les droits à jours ARTT.

* * *

1. A partir de quelle date la proratisation des jours de RTT liée aux congés pour raison de santé s'applique-t-elle ?

Bien que la proratisation des jours de RTT liée aux congés pour raison de santé résulte d'une disposition de la loi de finances pour 2011, la circulaire commune de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique et de la Direction du budget portant application de ce dispositif a été publiée le 18 janvier 2012. C'est pourquoi il a été convenu au niveau ministériel, pour des raisons pratiques, que cette circulaire ne s'appliquerait qu'aux congés pour raison de santé intervenus à compter du 1^{er} janvier 2012. »

En conséquence, au nom de tous les agents de la DIRM MEMN, l'UF CGT DIRM MEMN vous demande de rétrocéder dans les plus bref délais les jours RTT retirés irrégulièrement aux agents correspondant aux arrêts maladie sur l'année 2011. Cela devra aussi s'appliquer aux agents qui ont quitté la DIRM MEMN depuis et à qui des jours de RTT aurait été déduits.

Nous vous adressons, Monsieur le Directeur Inter-Régional de la Mer, l'expression de nos meilleures salutations.

Pour l'UF CGT DIRM MEMN

Rémi LEMAITRE
Secrétaire général
Union Fédérale CGT DIRM MEMN

Copie: Tous agents DIRM MEMN, FNEE-CGT, UF CGT DIRM MEMN